

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le mardi 31 janvier 2017 à 19h00
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :	M. André Léveillé	maire
	M. Yvon Veillette	conseiller municipal
	M. Gilles Damphousse	conseiller municipal
	Mme Marie-Andrée Trudel	conseillère municipale
	M. Gaétan Tessier	conseiller municipal
	Mme Annie Pronovost	conseillère municipale
	Mme Alyne Trépanier	directrice générale
	Me Julie Marchand	greffière
Est absente :	Mme Danielle Cormier	conseillère municipale

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de M. le maire André Léveillé.

2017-01-36 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Yvon Veillette, conseiller,
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-37 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
appuyé par Mme Annie Pronovost, conseillère,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les
membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que
présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 406-2017 décrétant des travaux d'installation de captage d'eau souterraine et de traitement de l'eau potable et des travaux connexes à la Petite-Mékinac dans le cadre d'un projet intermunicipal et autorisant un emprunt de 2 079 845 \$ et abrogeant le règlement numéro 397-2016;
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-38

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 406-2017 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES TRAVAUX CONNEXES À LA PETITE-MÉKINAC DANS LE CADRE D'UN PROJET INTERMUNICIPAL ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 079 845 \$ ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 397-2016

ATTENDU QU'un avis de motion du règlement numéro 406-2017 décrétant des travaux d'installation de captage d'eau souterraine et de traitement de l'eau potable et des travaux connexes à la Petite-Mékinac dans le cadre d'un projet intermunicipal et autorisant un emprunt de 2 079 845 \$ et abrogeant le règlement numéro 397-2016, a été donné à la séance extraordinaire du 27 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvon Veillette, conseiller, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu :

QUE soit adopté le règlement numéro 406-2017 décrétant des travaux d'installation de captage d'eau souterraine et de traitement de l'eau potable et des travaux connexes à la Petite-Mékinac dans le cadre d'un projet intermunicipal et autorisant un emprunt de 2 079 845 \$ et abrogeant le règlement numéro 397-2016.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-01-39

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller, appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, et résolu que la séance soit levée à 19 heures 24.

Adoptée à l'unanimité

Me Julie Marchand, greffière

André Léveillé, maire